

**Société Française de
Médecine Générale**

**141, avenue de Verdun
92130 Issy les Moulineaux**

**Tél : 01.41.90.98.20
Fax : 01.41.90.98.21**

e-mail: sfmg@sfmg.org

Selon la nature de votre
sujet structurer votre
abstract ainsi :

**Titre
Auteur
Structure
Objectif
Méthode
Résultats
Conclusion**

TYPE DE PRESENTATION

Présentation orale 30 mm

Titre : L'Expertise de la Décision Médicale : proposition d'un outil pédagogique
Auteur : CHEVALIER Pierre

Objectif :
Description d'un outil pédagogique

Méthode :
Nous proposons un outil pédagogique sur l'expertise de la décision médicale: quel est le processus suivi par le praticien dans l'élaboration de sa décision et comment le formuler en un langage de communication didactique soit pour l'enseigner soit pour analyser, entre praticiens, des cas cliniques complexes ou problématiques?
Notre méthode s'inspire du modèle hypothético-déductif en y intégrant les données des théories bayésiennes sur les probabilités.
Cette analyse a été initialement développée sous le nom de « De Medische Besliskunde » par VAN DEN ENDE et collaborateurs.

Résultats :
Cinq notions principales sont explicitées :

1. L'existence d'une échelle de certitude :
de l'improbable (1/1000 chance de présence de la maladie envisagée) à la certitude (99.99 % de chance) suivant une échelle logarithmique, dans différentes catégories de probabilité : peu probable, moins probable, possible, probable, très probable, presque certain et certain.
2. L'utilisation d'arguments ayant une puissance différente :
tout élément qui nous permet de progresser dans notre démarche est un argument. Il présente une force probatoire s'il augmente la probabilité de présence d'une maladie, ou une force excluante s'il nous aide à diminuer la probabilité de celle-ci. Suivant sa spécificité ou sa sensibilité, il aura une puissance plus ou moins importante pour nous faire progresser dans l'échelle de certitude.
3. La symétrie ou l'asymétrie de ces arguments :
la majorité des arguments n'ont pas une force probatoire et excluante semblable.
4. La détermination de seuils d'action ou d'exclusion et la délimitation d'un champ diagnostique :
selon les arguments utilisés et en tenant compte de la gravité de la pathologie suspectée, de sa fréquence en médecine de première ligne, du traitement possible, des examens complémentaires accessibles, du patient, du médecin, de contraintes extérieures, 2 seuils peuvent être fixés : un seuil d'action à partir duquel une décision est prise, un seuil d'exclusion qui clôt l'intervention. L'espace limité par ces 2 seuils représente le champ de recherche diagnostique.
5. Un éventail d'hypothèses et d'arguments :
suivant leur gravité et l'existence ou non d'un traitement les hypothèses envisageables sont réparties en un premier ou un second niveau et les différents arguments sont utilisés pour les départager.

DONNEES DE PRESENTATION DE L'AUTEUR

Nom de l'auteur : CHEVALIER Pierre

Adresse : PLACE WAUTERS 19 – 6044 CHARLEROI-ROUX - BELGIQUE

Téléphone : 00 32 71 35 83 85 Fax : 00 32 71 35 83 85

Email : p.chevalier@infonie.be

